



Le Badminton Club de Saint-Avoid vous présente la 7ème édition de son tournoi national, avec cette année toujours plus de compétitivité, une buvette toujours très bio, et d'autres joyeusetés à découvrir entre amis !



Saint-Avoid
les 10 et 11 mars 2012
Séries B à NC



Au coeur de la Moselle, avec le concours de la municipalité, du conseil général de Moselle, du conseil régional de Lorraine, et de "Bad-A-Boum", le BCSA est heureux de vous convier à participer à la septième édition de son tournoi Naborien, les 10 et 11 mars 2012

Le tournoi est autorisé par la FFBA sous le numéro :
En cours...

A vos Raquettes les badistes!!

Le Badminton Club de Saint-Avold vous invite à la 7ème édition de son tournoi national les 10 et 11 mars prochains. Ouvert aux catégories B à NC avec tous les matchs en poule! Comme chaque année, bonne humeur et convivialité seront au rendez-vous avec une buvette bien garnie et Bio! Réservez votre week end et inscrivez-vous vite pour venir passer un très bon moments autour de votre sport favori.

Lieu - Horaires

Le tournoi se déroulera au COSEC de la Carrière, situé rue de Montréal, 57500 Saint-Avold, sur 5 terrains. L'accueil des joueurs se fera à partir de 7h30 le samedi. Les matchs débuteront à 8h00.

Tableaux et séries

Il est ouvert à tous les joueurs et joueuses classés **B à NC**. Les joueurs et joueuses sont autorisés à s'inscrire:

- dans **2 tableaux maximum**
- dans **2 séries différentes**
- Les séries proposées sont **B1/B2/B3, B4/C1/C2, C3/C4/D1, D2,D3/D4 et NC**.

Tous les tableaux sont proposés (simples hommes, simples dames, doubles hommes, doubles dames et mixtes). Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire au choix. Le comité d'organisation s'efforcera de satisfaire toute demande particulière sans garantie aucune, mais il se réservera également le droit de procéder à des regroupements dans les tableaux insuffisamment représentés.

Les simples commenceront le samedi et se termineront le samedi.

Les doubles mixte débuteront le dimanche.

Pour toutes les séries et tous les tableaux, les phases préliminaires se dérouleront en poules. L'organisation se réserve toutefois le droit de faire jouer les doubles par élimination directe, dans l'intérêt des échanciers. S'il ne vous est pas possible d'être présent à cette heure, précisez-le sur la feuille d'inscription. Nous essaierons dans la mesure du possible de décaler votre horaire de match.

Arbitrage/règlement

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBA sous la responsabilité et la vigilance
du juge arbitre Sylvain SCHOESER.

Tous les matchs se disputeront en auto-arbitrage jusqu'aux finales. Néanmoins, des arbitres seront à disposition en cas de nécessité. Les volants touchant les structures seront considérés comme faute sauf au service où il sera déclaré à remettre. Les joueurs disposeront de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match. Le temps de repos entre 2 matchs sera de 20 min. Seuls auront accès aux terrains, les joueurs et joueuses appelés à jouer leur match ainsi que les arbitres et les membres de l'organisation. **Une tenue de Badminton conforme aux circulaires en vigueur à la FFBA est exigée sur les terrains.** Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.

Volants

Les volants sont à la charge des joueurs, au partage. En cas de litige, les volants vendus dans la salle, des **Sosan Grade 1** seront retenus.

Inscriptions

L'inscription est fixée à :

- 12 € pour un tableau
- 16 € pour deux tableaux

La date limite d'inscription est le 28 février 2012

Toute inscription (courrier ou mail) ne sera prise en compte qu'accompagnée de son règlement et ne pourra être remboursée après le tirage au sort. Aucune inscription par téléphone ne sera validée.

Les inscriptions sont à faire à l'aide du document ci-joint et à envoyer à Pierre PRATT, 103 rue Henri Kaufmann, 57600 FORBACH. Le chèque est à libeller à l'ordre du BCSA.

Le nombre de participants étant limité à 120 inscriptions, celles-ci seront retenues dans l'ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi).

Tirage au sort et Convocations

Le tirage au sort aura lieu le 03 mars 2012 en présence du juge arbitre.

Les horaires des premiers matchs et le plan d'accès au gymnase **vous parviendront par mail dans la semaine** avant le tournoi.

Buvette BIO et développement durable

Durant tout le week-end, une buvette sera à votre disposition et vous proposera des salades maison, des sandwichs BIO, des boissons BIO, du café commerce équitable, des gaufres BIO, et des gâteaux fait maison. Une attention toute particulière sera accordée à l'utilisation de produits de qualités et au fait de limiter les déchets, ou à leur recyclage.

Récompenses

Le comité d'organisation sera heureux de féliciter tous les vainqueurs et finalistes avec de nombreux lots lors de la remise des prix le samedi et le dimanche soir (valeur 1300 euros)

Renseignements

Retrouvez le plan d'accès, tous les résultats des finales sur internet.

Pour des questions sur l'hébergement n'hésitez pas à nous contacter:

sur le site du BCSA : <http://bcsabad.free.fr/>

Adresse mail du club: bcsa.saint-avold@laposte.net

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

1. Toute participation au tournoi Naborien implique l'adoption sans aucune restriction des tous les articles de ce règlement.
2. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBD et sous la vigilance du juge arbitre. Les décisions du Juge-arbitre sont sans appel.
3. Tout participant doit être en règle avec la Fédération Française de Badminton (licence, certificat médical).
4. Les joueurs devront se présenter à la table de marque muni de leur licence, au moins 30 minutes avant le début de leur premier match.
5. Les joueurs disposeront de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match. Passé ce délai, le joueur non présent sur le terrain, est susceptible d'élimination (totale ou partielle), à l'appréciation du Juge-Arbitre. Le temps de repos entre 2 matchs sera de 20 minutes.
6. Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage jusqu'aux finales. Néanmoins, un arbitre pourra être désigné par le juge-arbitre à tout moment d'un match.
7. L'ordre des matchs respecte, dans la mesure du possible, la numérotation du programme initialement prévue et affichée dans la salle.
8. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux en cas de nécessité, après accord du juge arbitre.
9. Les volants sont à la charge des joueurs (partage équitable des volants utilisés). Le volant officiel est le SOSAN GRADE 1 pour toutes les séries.

10. Tout volant touchant les structures, lors du service, sera déclaré « LET » dans la limite de 3 essais. Pendant un échange, il sera considéré comme faute.
11. Seuls auront accès aux terrains, les joueurs et joueuses appelés à jouer leur match ainsi que les officiels de terrains, les entraîneurs, les membres de l'organisation et toute personne autorisée par le juge-arbitre.
12. Une tenue vestimentaire conforme à la circulaire en vigueur à la FFBaD est exigée sur les terrains.
13. Tous les tableaux de simples et de doubles se dérouleront, dans la mesure du possible, en poules puis en élimination directe.

Les disciplines proposées seront :

- En Simples : Hommes et Dames,
- En Doubles : Hommes, Dames et Mixte.

Ce tournoi est ouvert aux licenciés pouvant jouer en senior.

Les séries seront réparties de la façon suivante [B1/B2/B3], [B4/C1/C2], [C3/C4/D1], [D2/D3/D4] et NC.

Chaque compétiteur ne pourra être inscrit sur plus de 2 tableaux, ceux-ci pourront être dans des séries différentes. Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire « au choix ».
L'organisation se réserve toutefois le droit de faire jouer les doubles par élimination directe, dans l'intérêt des échéanciers.

14. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant liées à des feuilles d'engagement non complétées selon les directives qui s'y trouvent mentionnées seront supportées par les clubs en cause.
15. Le juge arbitre peut prendre toutes sanctions en cas de non respect d'un point de ce règlement particulier.
16. Les réclamations relatives au déroulement du tournoi ne seront prises en compte après le tournoi que par écrit et à l'attention de la commission régionale d'arbitrage.
17. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou incident durant toute la durée du tournoi. Le comité d'organisation compte sur l'appui de tous pour que le tournoi se déroule agréablement et dans le respect des lieux qui vous accueillent et de tous les participants.
18. Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engage à respecter le code de conduite des joueurs et le code de conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques.
19. Le nombre d'inscrits maximum pour cette compétition est fixé à 120. Le cachet de la poste faisant foi, le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les derniers inscrits.
20. Le prix **d'un** tableau est de **12 euros**
Le prix de **deux** tableaux est de **16 euros**
Tout forfait après tirage au sort ne fera pas l'objet d'un remboursement.
21. **La date limite d'inscription est le 28/02/2012.**
22. **Le tirage au sort aura lieu le 03/03/2012.**
23. Les convocations seront envoyées exclusivement par mails le mercredi précédant la compétition.

